



Le goût avant tout !

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 - Champ d'application

La société « BOUCHERIE DEMOSTHENIS », société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 50.000 euros, sise 73, rue Nationale, 07120 RUOMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUBENAS sous le numéro 490 098 092, exploite des établissements de commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasins spécialisés.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par la société « BOUCHERIE DEMOSTHENIS » auprès de consommateurs et d'acheteurs non professionnels, désirant acquérir les produits proposés à la vente par nos soins au moyen de la passation d'une commande. Elles précisent notamment les conditions de passation de commande, de paiement, et de livraison des Produits commandés par les Clients.

Les caractéristiques principales des Produits et notamment les spécifications, illustrations et indications nécessaires, sont présentées dans notre catalogue. Le cas échéant, les photographies et graphismes présentés ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité de la société « BOUCHERIE DEMOSTHENIS ». Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles.

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles. Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes sur internet ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation. Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la passation de commande et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées avant la passation de sa commande. Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de la passation de la commande.

La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Du fait du caractère même des produits vendus, et au regard de notre politique d'excellence en ce qui concerne la fraîcheur de nos produits, ceux-ci sont proposés à la vente uniquement sur le territoire continental de la France Métropolitaine.

ARTICLE 2 - Commandes

Les commandes de Produits sont effectuées de la façon suivante :

- Le Client, peut prendre contact avec nous par tous moyens à sa disposition pour passer commande. Les commandes ne pourront porter que sur les produits disponibles en boutique, figurant sur notre catalogue consultable en magasin et sur le site <http://boucherie-chez-yves.fr/telechargement/> et en fonction des arrivages des produits.

Pour être effective, toute commande devra être confirmée par nos soins par téléphone avec communication d'un chiffrage estimatif du coût et communication concomitante par mail des présentes conditions générales de vente qui devront être acceptées par le Client.

- Après préparation de la commande par nos experts, l'un de nos artisans bouchers validera celle-ci par Téléphone directement avec vous ;
 - en récapitulant l'ensemble des produits commandés,
 - en vous indiquant le prix définitif ainsi que les frais de livraison qu'il appartiendra de régler en sus.
 - en recueillant votre acceptation des présentes conditions générales de vente par mail,

Du fait du travail de produits frais et de la vente des produits en fonction du poids, il pourra exister une légère différence entre l'estimation et la validation définitive du prix. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Pour information, il est précisé que toute commande dont le poids dépasserait 20 kg entraînerait la création d'un second colis dont les frais de port seront à la charge du Client. Il en serait de même en cas d'application d'une facturation volumétrique par le transporteur si le poids volumétrique est supérieur au poids réel. *(Le poids volumétrique est calculé selon la formule suivante à savoir : $(long.cm \times largeur.cm \times hauteur.cm) / 5000$)*

- Une fois la commande vérifiée, le règlement devra être effectué par téléphone au moyen d'une carte bancaire. Le Vendeur récupérera dans le même temps l'ensemble des informations permettant le traitement de la commande avec notamment les nom, prénoms, adresse complète, numéro de téléphone et adresse mail. Les commandes sont expédiées une fois par semaine.
- Pour être prise en compte, toute commande devra être passée, validée et réglée avant chaque jeudi midi. Au-delà, nous vous informerons de l'impossibilité du traitement de votre demande sur la semaine en cours, et la commande sera prise en compte pour la semaine suivante.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur, et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix.

La société « BOUCHERIE DEMOSTHENIS » n'a pas vocation à vendre les Produits à des professionnels, mais uniquement à des consommateurs ou des non professionnels, pour leurs besoins personnels. Nous nous réservons donc le droit de refuser les commandes d'un même Produit en quantités importantes et comportant plus de 50 articles identiques. La société « BOUCHERIE DEMOSTHENIS » se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Droit de rétractation – Annulation de commande

Conformément à l'article L221-28 du code de la consommation, créé par Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

« [...] 3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;

4° De fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmérer rapidement ; [...] »

Le Client est expressément informé qu'en raison de la nature des produits vendus par nos soins, aucun droit de rétractation ne sera applicable.

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation et sa validation par le Vendeur, pour quelque raison que ce soit, hormis la force majeure, la somme versée lors de la validation de la commande sera de plein droit acquise au Vendeur à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

ARTICLE 3 – Tarifs

En application de l'ordonnance du 14 mars 2016 relative à la partie législative du code de la consommation, entrée en vigueur le 1er juillet 2016, et conformément à l'article L112-1 du code de la consommation, vous pouvez consulter l'ensemble de nos tarifs, y compris les frais de livraison, directement en boutique ou sur notre site internet à l'adresse suivante <http://boucherie-chez-yves.fr/telechargement/>.

Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur notre dépliant, au jour de la validation définitive de la commande par nos soins. Les prix sont exprimés en Euros et TTC. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, tels qu'indiqués sur le catalogue tarif, le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment. Pour les Produits qui ne sont pas retirés par le Client lui-même, les prix ne comprennent pas les frais d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur notre catalogue tarif et calculés préalablement à la passation de la commande. Le paiement demandé au Client correspond au montant total de la vente, y compris ces frais. D'éventuelles commandes spécifiques du Client peuvent être envisagées. Le cas échéant, elles feront l'objet d'un devis préalablement accepté par celui-ci. Les devis établis par le Vendeur sont valables pour une durée d'un mois, à compter de leur date d'établissement. La commande sur devis n'est considérée comme acceptée qu'après le versement de l'intégralité du prix correspondant en ce compris les frais de livraison. Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la livraison des Produits commandés.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, selon les modalités suivantes :

- par cartes bancaires : Visa, MasterCard, autres cartes bleues.
- En outre, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par le Client. Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par le Vendeur pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourra être facturé au Client.

ARTICLE 5 – Livraisons

La livraison s'effectue en France métropolitaine, hors DOM TOM. Pour la Corse, un supplément sera appliqué au prix affiché..

Les Produits commandés par le Client, pour toute commande réglée et validée avant le jeudi midi, seront livrés en France métropolitaine hors Corse dans un délai de 2 jours ouvrables à compter de l'expédition de la commande le délai d'expédition indiqué sur la fiche Produit auquel s'ajoute le délai de traitement et d'acheminement à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des Produits commandés, dûment acceptées par écrit par le Vendeur, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par écrit par le Client.

Les livraisons sont assurées par un transporteur indépendant, notamment la société « Chronopostfood » sise 3, avenue Gallieni, 94250 GENTILLY, à l'adresse mentionnée par le Client lors de la commande et à laquelle le transporteur pourra facilement accéder. Le Vendeur se réserve la possibilité de changer et sélectionner tout transporteur répondant à nos exigences qualitatives pour l'acheminement de votre commande.

En cas de rupture de la chaîne du froid par le transporteur dans la livraison de la commande, le colis sera détruit et nous nous engageons à vous en informer dans les meilleurs délais et à mettre en place une nouvelle livraison pour la semaine suivante. En aucun cas la société « BOUCHERIE DEMOSTHENIS »

ne pourra être tenue pour responsable d'une erreur imputable au transporteur dans le cadre de la livraison des produits commandés.

Le Client reconnaît donc que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison et ne dispose d'aucun recours en garantie contre le Vendeur en cas de défaut de livraison des marchandises transportées. Le Client est tenu de vérifier l'état des Produits livrés et devra, apposer les réserves détaillées sur le bordereau de livraison, et le cas échéant, formuler au VENDEUR, dans les 24h qui suivent la livraison, par courrier électronique, toutes réserves ou réclamations pour non-conformité ou vice apparent des Produits livrés (par exemple : colis endommagé, déjà ouvert...), avec tous les justificatifs y afférents (photos notamment). Passé ce délai, et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par le Vendeur. Le Vendeur remboursera ou remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont les défauts de conformité ou les vices apparents auront été dûment prouvés par le Client, dans les conditions prévues aux articles L 217-4 et suivants du Code de la consommation et celles prévues aux présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 6 - Transfert de propriété - Transfert des risques

Le transfert de propriété des Produits du Vendeur, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

ARTICLE 7 - Responsabilité du Vendeur – Garanties

Tous les produits vendus par nos soins sont préparés et emballés dans nos laboratoires et sont commercialisés dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France. Les affichages obligatoires requis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur sont effectués en boutique, sur notre site internet <http://boucherie-chez-yves.fr>, et notamment sur l'étiquetage de chaque article.

Tous les Produits alimentaires devront être conservés impérativement dans un endroit frais sans humidité et consommés dans le délai indiqué sur l'emballage. La société « Boucherie DEMOSTHENIS » ne pourra être tenue pour responsable de toute détérioration des produits résultant d'une mauvaise conservation de ceux-ci par le Client ou d'une rupture de la chaîne du froid imputable à ce dernier.

Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, conformément aux dispositions légales,

- de la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande ou à l'achat immédiat, (Art. L217-4 à L217-14 du Code de la Consommation)

- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation. (Art. 1641 à 1649 du Code civil). La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants:

- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence de la part du Client, rupture de la chaîne du froid imputable au Client, d'accident ou de force majeure.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

ARTICLE 8 - Propriété intellectuelle

Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Produits au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites photographies, présentations, études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 9 – Imprévision

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

ARTICLE 10 - Exécution forcée en nature

En cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance dispose du droit de requérir l'exécution forcée en nature des obligations découlant des présentes.

Conformément aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, le créancier de l'obligation pourra poursuivre cette exécution forcée après une simple mise en demeure, adressée au débiteur de l'obligation par "Mode de la mise en demeure" demeurée infructueuse, sauf si celle-ci s'avère impossible ou s'il existe une disproportion manifeste entre son coût pour le débiteur, de bonne foi, et son intérêt pour le créancier. Par dérogation expresse aux dispositions de l'article 1222 du Code civil, en cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance ne pourra, faire exécuter lui-même l'obligation par un tiers, aux frais de la Partie défaillante. Le créancier de l'obligation pourra toutefois demander en justice que la Partie défaillante

avance les sommes nécessaires à cette exécution. La Partie victime de la défaillance pourra, en cas d'inexécution de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, demander la résolution du contrat selon les modalités définies à l'article « Résolution du contrat ».

ARTICLE 11 - Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 12 - Résolution du contrat

La résolution de plein droit pour force majeure, ne pourra avoir lieu que 30 jours après la réception d'une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

ARTICLE 13 - Droit applicable – Langue

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies par et soumises au droit français. Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 14 – Litiges

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le Vendeur et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

ARTICLE 15 - Information précontractuelle - Acceptation du Client

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles du Produit,
- Le caractère des produits découpés et/ou confectionnés selon les spécifications du Client,
- le prix des Produits et des frais annexes (livraison, par exemple);
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à livrer le Produit,
- les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre,
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité,

la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

Le fait pour une personne physique, de commander un Produit emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

ARTICLE 16 – Mentions légales d'informations

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données, n° 2016/679, la société « BOUCHERIE DEMOSTHENIS » dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement de ses activités, notamment la préparation de commande de produits frais en vue de leur livraison en France métropolitaine hors Corse. A cette fin, nous sommes amenés à enregistrer des données vous concernant. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression aux données le concernant. Pour l'exercer, vous pouvez envoyer votre demande par mail à : contact@boucherie-chez-yves.fr Ou par courrier à : Boucherie Chez Yves – 73, rue nationale, 07120 RUOMS.